

## Chargé(e) de développement culturel et de communication

### Avis de vacance

<b>Catégorie</b>	4, chargé d'administration
<b>Filière</b>	Administrative
<b>Modalités</b>	Poste à pourvoir par voie de recrutement interne ou externe en CDI
<b>Affectation</b>	Bron (interrégion Rhône-Alpes – Auvergne)
<b>Candidature avant le</b>	21 décembre 2011

#### Contexte

Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), établissement public administratif créé par la loi du 17 janvier 2001, est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit plus de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les Dom. Il dispose en 2011 d'un budget de plus de 160 millions d'euros.

Les missions de l'Inrap s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public. À ce titre, il organise de nombreuses opérations de valorisation, le plus souvent en collaboration avec les aménageurs : ouverture de chantiers au public, expositions, publications, production audiovisuelle, colloques... En 2010, ses activités ont touché plus de 400 000 personnes dans 234 communes et 65 départements. Son catalogue de ressources éditoriales, audiovisuelles et multimédias est riche de 570 titres. Son site internet attire près de 100 000 visiteurs par mois.

L'Inrap est organisé en directions interrégionales qui lui permettent d'intervenir au plus près de l'aménagement du territoire. La direction Rhône-Alpes – Auvergne couvre l'activité de l'Inrap dans les régions Auvergne et Rhône-Alpes ; son siège est situé à Bron.

Le réseau des chargés de développement culturel et de communication en inter-région assure la mise en œuvre d'une active politique de valorisation des résultats de la recherche, en liaison avec la direction du développement culturel et de la communication à Paris.

#### Mission

Sous l'autorité du directeur interrégional, le(a) chargé(e) de développement culturel et de communication a pour mission principale la communication des activités de l'institut en inter-région et la valorisation des résultats scientifiques auprès des

publics, des élus et des aménageurs... conformément aux missions de l'institut. A ce titre, il (elle) coordonne la conception, la réalisation et le suivi de l'ensemble des actions dans ce domaine, en étroite collaboration avec la direction du développement culturel et de la communication.

### **Fonctions**

- mettre en place des plans de communication et de valorisation locale et régionale devant favoriser la diffusion des connaissances ;
- assurer les relations avec la presse régionale (rencontres avec les journalistes, élaboration des dossiers et communiqués de presse...) et participer aux relations avec la presse nationale ;
- mettre en œuvre, coordonner et suivre, en relation avec les assistants scientifiques et techniques et les responsables d'opération :
  - les actions liées à l'information de proximité sur les fouilles telles que : signalétique de chantier, visites de chantier, édition de dépliants de visite, conférences ;
  - les opérations de valorisation telles que expositions, manifestations nationales (Journées nationales de l'archéologie, Journées européennes du Patrimoine, Fête de la science...) et régionales...
- développer les partenariats avec les musées, les muséums, les sites archéologiques et les centres de culture scientifique et technique (conventions) ;
- assurer un relais en région des actions de communication externe et de valorisation définies au niveau national ;
- assurer un relais en région des projets culturels conduits au niveau national (édition, production audiovisuelle, expositions) ;
- faire remonter l'information sur l'actualité des découvertes ;
- gérer le budget déconcentré en direction interrégionale et les moyens humains dévolus à la communication et à la valorisation.

*Les fonctions décrites ci-dessus peuvent faire l'objet d'adaptations aux besoins de service.*

Poste ouvert en catégorie 4 de la filière administrative de l'Inrap, à pourvoir par voie de recrutement interne ou externe (CDI). Les titulaires de la fonction publique peuvent être recrutés sur ce poste par la voie du détachement.

### **Niveau de diplômes souhaité**

- Licence ou diplôme (français ou étranger) équivalent ;
- Diplôme universitaire de technologie ou brevet de technicien supérieur ou diplôme (français ou étranger) équivalent recevable avec deux années d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires.

Les diplômes auront été obtenus de préférence dans le domaine de l'information, de la communication ou de la valorisation (muséologie).

### **Compétences et expériences requises**

- 5 ans minimum d'expérience professionnelle dans des fonctions similaires ;
- sens de l'organisation et de la rigueur, aisance relationnelle ;
- grande réactivité et autonomie dans le travail ;
- très bonne capacité à travailler en équipe ;
- qualités rédactionnelles
- bonne connaissance de la chaîne éditoriale ;
- connaissance des techniques et outils de la communication et de diffusion des connaissances ;
- pratique de l'informatique de bureautique et de mise en page ;
- expérience de la négociation et de la coordination de partenariats ;
- expérience du suivi de projets ;
- bonne connaissance du secteur culturel ou du secteur de la recherche ;
- grande mobilité ;
- permis de conduire B.

### **Candidature**

Les candidats sont invités à adresser leur candidature (CV, lettre de motivation) avant le **21 décembre 2011** inclus à Valérie Pétillon-Boisselier, directrice des ressources humaines : Inrap, 7 rue de Madrid – 75008 Paris ou par mail à l'adresse suivante : [service-recrutement@inrap.fr](mailto:service-recrutement@inrap.fr)